

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
Marché N°2



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

20 Avenue du Mal Juin – BP 136
11022 CARCASSONNE
Tél: 04.68.11.20.08

**POLE REGIONAL DE FORMATION AUX METIERS ET
TECHNOLOGIES DE L'AUTOMOBILE –
2^{ème} TRANCHE –
CREATION D'UN ATELIER DE CARROSSERIE PEINTURE**

**CFAI HENRI MARTIN –
12 AVENUE DES GENETS – LA ROUMENGUIERE
11200 LEZIGNAN-CORBIERES**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'Ouvrage :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
20 Avenue du Maréchal Juin – BP 136
11022 CARCASSONNE Cedex

Objet du Marché :

PÔLE REGIONAL DE FORMATION AUX METIERS
ET TECHNOLOGIES DE L'AUTOMOBILE –
2^{ème} Tranche -
CREATION D'UN ATELIER DE CARROSSERIE-PEINTURE
CFAI Henri MARTIN- Avenue des Genêts – La Roumenguière -
11200 LEZIGNAN-CORBIERES

Date : 23 Mai 2008

MARCHE PUBLIC PASSE EN APPEL D'OFFRES OUVERT en application des articles 33
alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Maîtrise d'Oeuvre :

AGENCE AD – SCP MARTIN BARCELLONA
59 bis, Rue Paul Louis Courier - 11100 NARBONNE
Tél. 04.68.65.00.10

Représentée par : Monsieur Gilles BARCELLONA

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du Maître de l'Ouvrage)

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés
publics :

Le Secrétariat Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude –
04.68.11.20.08

Ordonnateur :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

SOMMAIRE

ARTICLE 1^{ER} : CONTRACTANT **4**

ARTICLE 2 : PRIX **5**

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION **6**

ARTICLE 4 : PAIEMENT **6**

ARTICLE 1^{er}: CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/.../.....

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁵, à respecter rigoureusement les prescriptions légales en matière d'élimination des déchets, de respect de l'environnement (limiter la pollution, poussières, bruits etc...).

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile
⁵ Rayer la mention inutile

ARTICLE 2 : PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.5 du C.C.A.P.

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Pour la solution de base :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

Déclaration de sous-traitance :

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres
.....
.....

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux proposé par le candidat est de **9 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4.1 du C.C.A.P.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le Maître de l'Ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 5.2. du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées :

- refusent⁶ de percevoir l'avance forfaitaire
 acceptent de percevoir l'avance forfaitaire

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des ‘interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature et cachet du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE

Est acceptée la présente offre pour valoir
Acte d'Engagement

A
Le

Signature de la Personne Responsable
du Marché

Le Président

André SYLVESTRE

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

**ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation
d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL**

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché **DC13**

- Nom de la personne morale : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**
20 avenue du Mal Juin – BP 136
11022 CARCASSONNE
Tél: 04.68.11.20.08
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics : **Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**
- Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude**
- Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :
- Objet du marché : **PÔLE REGIONAL DE FORMATION AUX METIERS
ET TECHNOLOGIES DE L'AUTOMOBILE – 2^{ème} Tranche -
CREATION D'UN ATELIER DE CARROSSERIE-PEINTURE
CFAI Henri MARTIN- Avenue des Genêts – La Roumenguière -
11200 LEZIGNAN-CORBIERES**
- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

B - Prestations sous-traitées **DC13**

- Nature :
- Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous traitant (T.V.A. comprise) :

C - Sous-traitant **DC13**

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
- Forme juridique :
- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
- est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../200....

D - Conditions de paiement du contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
--	-------------

- **Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :**
- **Avance forfaitaire :**
 - le marché ne prévoit pas d'avance forfaitaire
 - le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance forfaitaire
 - le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance forfaitaire

Moment de versement

Après la date de notification de l'acte spécial/...../200...et à la date de commencement de L'exécution du contrat de sous-traitance .../.../200....

Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l'avance forfaitaire au sous-traitant est subordonné, s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance forfaitaire versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées.

Moment de remboursement

L'avance forfaitaire versée au sous-traitant sera remboursée dans les conditions fixées par l'article 115-II du CMP.

- **Autres paiements** (*indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes*)

.....
.....
.....

- **Retenue de garantie**

Le sous-traité : prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

- **Pénalités**

1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.

2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

.....
.....
.....

- **Modalités de variation des prix :** (*décrire les modalités de variations*)

.....
.....
.....

- **Date ou mois d'établissement des prix :**

- **Mode de règlement :** virement administratif

E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

F - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire a établi 'qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemple unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance' - article 114 alinéa 11.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemple unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemple unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

G - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A le
Le candidat ou le titulaire

A le.....
La personne responsable du marché pour
signer le marché.

H- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC13
---	-------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.
A le